

Le samedi... ça coince !

L'emploi est l'enjeu central des organisations de travail ● A la distri, La Poste utilise le samedi de repos pour faire passer la pillule amère des réorganisations ● Mais ce jour devient un poison pour les personnels ● Ce qui est donné d'une main est repris de l'autre : heures supplémentaires obligatoires, voire refus de congé le samedi... ● Le COVID a bon dos, quatre ré-organisations en 6 mois, on a bien compris : notre santé ne pèse pas lourd dans les décisions de la boîte !

Des heures sups... obligatoires ! Sans déconner ?

Le cynisme de nos patrons est sans bornes. Sur certaines DSCG, ils comptent instaurer des heures supplémentaires... obligatoires : *“ Afin de garantir nos engagements à l'égard de nos clients, l'entreprise peut avoir recours à des heures supplémentaires... Ces heures seront réalisées lors des samedis travaillés et seront obligatoires ”.*

Sans honte, nos dirigeants enchaînent les réorganisations, détruisant toujours plus d'emplois au fil des années. En 2019, seulement 7 800 recrutements pour... 12 650 départs !

Dans tous les établissements, des postes de travail restent à découverts, les organisations de travail sont intenables et les postier·e·s sont à genoux !

Solution trouvée par La Poste : des heures supplémentaires ! Et les recrutements c'est pour quand ?



Gros coup de pression... sur les congés !

Un nouveau coup bas imaginé par les directions... toujours concernant le samedi ! Dans certains endroits, il n'est plus possible de poser le moindre CA les samedis travaillés. Les agents qui posent par exemple une semaine de congés sont donc obligé·e·s de venir travailler le samedi ! Les impératifs économiques, on le savait, restent la priorité de nos patrons. Mais le Covid leur laisse à penser qu'il peuvent tout se permettre. Il est temps de dire stop !

Sud PTT revendique :

- ★ l'arrêt de cette réorganisation
- ★ des embauches immédiates pour combler les postes vacants
- ★ le maintien de la notion de titulaire de quartier du lundi au samedi



CTN des 14 et 23 septembre : les choses sont claires !

Les dirigeants de la BSCC ne font pas dans la dentelle, selon eux cette nouvelle organisation de travail est poussée par la "nécessité économique". En quelque sorte, il faut sauver le soldat Courrier! Cyniquement, nous avons eu droit à une série de chiffres catastrophistes sur le trafic. Un discours bien huilé pour avaliser les orientations de la direction. Ce n'est pas la première fois que cette réthorique est tenue. Au Réseau par exemple, pendant des années les patrons ont martelé ; *"Faut vendre pour sauver nos emplois"*, on a vu le résultat ! Pour les élu-es du personnel, cette crise sanitaire et économique que traverse la planète ne doit pas être payée par les salarié-es. Pourtant, c'est bien ce qui est en train de se passer, sous-effectifs chroniques et conditions de travail déplorables sont le quotidien des collègues. Le message a été unanime de la part de toutes les fédérations syndicales. Lors de ces deux CTN, tout le monde a voté contre ce projet de réorganisation qui se mettra en place à partir du 28 septembre... Reste à transformer cette prise de position unanime en action unitaire.

Déclaration préalable second CTN « Organisation transitoire en PPDC et PDC à partir du 28 septembre 2020 »

Ce second CTN sensé se prononcer sur la mise en place de « l'organisation transitoire en PPDC et PDC à partir du 28 septembre 2020 », illustre parfaitement la méthode musclée qu'utilise très souvent La Poste. Les ingrédients sont connus, tromperie et mauvaise foi, le tout emballé par une pseudo-concertation menée à bride abattue, cette fois en plein cœur de l'été.

Le samedi sert de cheval de Troie à cette restructuration d'ampleur inédite, la crise sanitaire étant sa couverture. Cette dernière s'est doublée d'une crise économique que personne ne nie et la communication de la BSCC ne s'en est pas privée. Pour autant, est-il besoin de le marteler en ces temps incertains et de créer toujours plus de crainte chez les postier-es ?

D'ailleurs, La Poste n'a pas attendu cette crise pour délivrer un message anxiogène justifiant ses incessantes réorganisations. L'avis de décès du Courrier a été ressassé dans les ETC bien avant la crise. Certes, le trafic est en baisse, mais pas besoin d'en rajouter ! En revanche, la direction est moins loquace sur l'explosion du trafic au Colis et les réponses à apporter.

On touche du doigt le sens de cette réorganisation à la distribution, baisser le coût des moyens de production, en commençant évidemment par la masse salariale. Il faut rassurer les actionnaires et le fait que la CDC (Caisse des dépôts et Consignation) soit devenue majoritaire n'y est sûrement pas étranger !

Cette course permanente aux profits, accélérée par le COVID laisse des traces chez les personnels. Au sortir de ces trois réorganisations successives, dictées par les contraintes sanitaires voire les contingences politiques, les postier-es sont épuisés-es. L'organisation de travail actuelle mise en place lors du déconfinement, était censée protéger les personnels avec plus de samedi de repos. Dans les faits, elle est aujourd'hui foulée du pied par bon nombre de directions : déplacements intempestifs des samedis de repos, interdiction de déposer un congé annuel ce jour-là, même pour ceux qui ont posé une semaine entière, heures supplémentaires obligatoires le samedi, tournées allongées ce jour-là quand elles ne sont pas doublées... Les exemples ne manquent pas pour détricoter cette avancée des trois samedis de repos sur quatre. Ils éclairent crûment les manques d'effectifs dans les services.

Enfin pour boucler avec l'introduction de cette déclaration, cette seconde convocation est dû à un vote unanime « contre » exprimé par les élu-es du personnel le 14 septembre dernier. Il faisait échos aux avis négatifs rendus dans les instances représentatives du personnel locales. Certains CTL n'ont d'ailleurs même pas attendu la tenue de ce CTN pour se réunir ! La Poste aurait dû revoir sa copie ! Mais fidèle à sa stratégie de passage en force, le texte du CTN II est identique au premier.

Le message politique de La Poste à l'attention des factrices et facteurs est clair : les premiers de corvée tant loués pendant la crise sont déjà oubliés !

Pour SUD PTT, aucune leçon n'a été retenue de cette crise, pas plus le besoin impérieux de service public que les moyens de l'accomplir ! Il y a des urgences pourtant. La première est de combler les postes vacants pour soulager les conditions de travail des factrices et facteurs. Des réponses s'imposent !

De même, nous invitons toutes les fédérations à soutenir les personnels en passant à l'action à leurs côtés ! C'est par l'unité, la détermination et la mobilisation que nous ferons avancer les revendications des personnels.

Les élu-es SUD PTT

Pour SUD PTT, ce double vote unanime du Comité Technique National contre le projet de la direction est un désaveu à la fois de sa politique et de ses méthodes.

Il est aujourd'hui de la responsabilité de l'ensemble des fédérations syndicales postales de travailler dans l'unité, et de proposer des perspectives d'action à nos collègues.